

# TARIFS SAISON 2022 - 2023

CATEGORIE	LICENCE FFE	COTISATION CLUB	ADHESION SAISON 2022 2023
M5	26,50 €	90 €	116,50 €
M7 M9	M7 : 26,50 € / M9 : 45€	120 €	M7 : 146,50 € / M9 : 165€
M11 M13 M15	59,30 €	170 €	229,30 €
M17 à Vétéran	59,30 €	190€	249,30 €
Ecole des Mousquetaires	40,80 €	100 €	140,80 €
Escrime Artistique & Historique	40,80 €	130€	170,80 €
Sabre laser de Combat	40,80 €	190 €	230,80 €

**Location Matériel : Gratuit pour M5 et M7 et Gratuit la 1ère année pour les autres catégories pour la tenue.**

Tenue complète (Pantalon, Veste, Sous Cuirasse, Masque) M9 à M13 :20 € M15 à Vétéran :40 €

Épée, Sabre Laser : M15 à Vétéran 30 €

# COMMENT PAYER MON ADHESION?

## LES REDUCTIONS POSSIBLES

### Le PASS' DECOUVERTE FFE

ne licence à 5€ proposée par la FFE aux jeunes ayant bénéficiés d'au moins 6 séances initiés par le CEB dans le cadre scolaire (écoles, collèges, lycées). des activités périscolaires et de celles des centres de loisirs et de vacances.

### Le PASS' SPORT

Le Pass'Sport est une allocation de rentrée sportive de 50 euros par enfant/jeune adulte

Qui est éligible ?

- Les personnes nées entre le 16 septembre 2004 et le 31 décembre 2016 bénéficiant de l'allocation de rentrée scolaire (ARS) (6 à 17 ans révolus)
- Les personnes nées entre le 1er juin 2002 et le 31 décembre 2016 bénéficiant de l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH) (6 à 19 ans révolus)
- Les personnes nées entre le 16 septembre 1991 et le 31 décembre 2006 bénéficiant de l'allocation aux adultes handicapés (AAH) (16 à 30 ans)
- Les étudiants âgés jusqu'à vingt-huit ans révolus qui justifient être bénéficiaires d'une bourse sur critères sociaux de l'enseignement supérieur pour l'année universitaire 2022-2023

### Le CHEQUE SPORT DORDOGNE

Le « Chèque-sport DORDOGNE-PERIGORD » d'une valeur de 25 euros s'adresse à tous les collégiens scolarisés en Dordogne ou jeunes âgés entre 11 et 16 ans et/ou domiciliés en Dordogne. Ce soutien financier est limité et corrélé à la prise d'une licence sportive par jeune

### Le TICKET SPORT Ville de Boulazac

Le ticket Sport prend en charge 50 % du montant de l'adhésion au club, des jeunes de 6 à 18 ans bénéficiaires de l'allocation de rentrée scolaire (ARS) versée par la CAF. Il est plafonné à 125 Euros par enfant. Il s'applique aux licences et aux adhésions prises dans les clubs de la commune.

# COMMENT PAYER MON ADHÉSION?

## Les Modes des paiement

### Les Coupons Sport HYPER U

Bons de réduction remis par le magasin HYPER U Boulazac en fonction du montant de vos achats

### Chèques Vacances ANCV

### Coupons Sport ANCV

### Règlement en plusieurs fois

Règlement par chèque pouvant aller de 3 à 10 fois.

L'ensemble des chèques sera remis à l'adhésion puis les encaissements se feront au rythme convenu entre le club et l'adhérent

Pour toute personne souhaitant découvrir l'escrime et le Cercle d'escrime Boulazac  
3 séances d'initiation et découverte offerte sans engagement